

**Assemblée communale ordinaire**  
**du 28.06.2024 à 20h15 à la maison des œuvres**

Cette assemblée communale ordinaire a été convoquée par le Journal officiel N°22 du jeudi 13.06.2024 et à domicile par tout-ménage.

Le Président ouvre l'assemblée à 20h15 et lit la convocation sous-mentionnée qui est acceptée avec un petit changement au point 3. Le Conseil communal ne demandera pas à l'Assemblée de voter le crédit ce soir, mais il s'agit simplement d'une information.

**Ordre du Jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Prendre connaissance et approuver les comptes 2023 et les dépassements budgétaires.
- ~~3. Prendre connaissance et voter un crédit de CHF 900'000.00 pour la réalisation des Eaux de secours et interconnexion avec Clos du Doubs et donner compétence au Conseil communal pour trouver des donateurs et consolider le crédit.~~  
Prendre connaissance du projet des eaux de secours et interconnexion avec Clos du Doubs.
4. Divers et imprévus

14 ayants-droits sont présents.

Sont nommés scrutateurs : Bruno Oliboni et Claudine Collaud

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée : Le procès-verbal de la dernière assemblée ne soulève pas de modifications, il est approuvé à la majorité.

2. Approuver les comptes 2023 et les dépassements budgétaires : M. le Président donne la parole à Romain Jemmely, caissier, qui résume les comptes 2023. Il s'agit déjà du 4<sup>e</sup> exercice clôturé selon le modèle MCH2.

Les comptes présentent un excédent de produits de CHF 4'424.65 pour le compte général et un excédent de produits de CHF 100'589.89 pour les financements spéciaux, soit un bénéfice de **CHF 105'014.54** pour le compte global. Le budget prévoyait un déficit de CHF 13'896.00. Il n'y a aucun dépassement budgétaire à ratifier.

- Paul Hutmacher demande si le Conseil communal ne craint pas d'être pénalisé à la péréquation financière avec un si bon résultat. R. Jemmely explique que non, car le calcul ne se fait pas uniquement sur ce résultat, mais surtout sur notre capacité financière.
- Bernard Choffat soulève que sans les communes Franc-Montagnardes, le Jura serait en faillite, on a pu lire cela dans la presse ces jours.

Monsieur Olivier Godat de la fiduciaire GNG atteste que les comptes sont conformes à la législation de la République et Canton du Jura sur les communes ainsi qu'au règlement d'organisation. Le Conseil communal recommande par conséquent à l'Assemblée communale de les accepter.

Il n'y a plus de questions, M. le Président du jour passe au vote, les comptes sont acceptés à l'unanimité, avec remerciement au caissier pour la présentation.

3. Prendre connaissance du projet des eaux de secours et interconnexion avec Clos du Doubs : M. le Président donne la parole à M. Sylvain Choffat, Conseiller communal qui

explique qu'il est en effet un peu tôt pour la votation du crédit ce soir, car des discussions techniques sont encore en cours.

En effet, la commune est actuellement alimentée par divers captages (sources) et le réservoir d'Epiquez. S'il venait à avoir une pollution d'eau ou de la sécheresse, l'alimentation en eau potable ne pourrait pas être assurée et le Service du feu pas garanti. C'est pourquoi, il est important d'établir une interconnexion, ECA°Jura demande que le débit soit de 1'000 l/min. sous pression de 2 barres.

La charge brute communale s'élèvera à CHF 780'000.00 avec une promesse estimée d'ECA°Jura de CHF 55'000.00 et des subventions cantonales à hauteur d'environ 40% (CHF 180'000.00). L'objectif est de démarrer les travaux en été 2025.

- Jean-Bernard Collaud se demande s'il y a une sécheresse, est-ce que nous avons une garantie d'avoir assez d'eau depuis la Vallée. J. Tosoni assure que l'eau de Courtemaîche suffit largement.

4. Divers et imprévus : M. le Président donne la parole à Jacques Tosoni, Maire :

- Monsieur J. Tosoni informe que Swisscom débutera les travaux de pose de la fibre optique cet hiver déjà. Les citoyens recevront une information prochainement et c'est gratuit si on décide de se raccorder tout de suite.
- Stand de Tir ; M. le Maire informe que le Syndicat des communes prévoit de changer la ciblerie. M. le Président des Maires des FM est allé mettre la pression à M. Gérald Maître, habitant voisin qui pourrait s'y opposer, afin qu'il signe une convention qui ne lui permet pas de s'y opposer durant plusieurs années. La population est de l'avis que le Conseil communal ne doit pas se laisser faire, il faudra laisser la population décider lors d'une prochaine assemblée
- Zone 30 km/h au village, c'est entre les mains des experts, mais il n'y a pas encore décision prise.
- M. Rémy Thiévent, responsable du dicastère des déchets. Il est déçu de trouver sans arrêt des bouteilles de plastique, qui ne sont pas en PET dans ces déchets.
- M. Nicolas Oberli, responsable du dicastère des chemins explique que l'étape trois de la réfection des chemins vicinaux touche bientôt à sa fin. Ils restent des gravillonnages à faire qui devraient être effectués d'ici mi-juillet. De plus, nous avons encore un souci avec le chemin de Chandolat, par rapport à un effondrement d'un bout de chemin en raison d'un talus instable. Les experts suivent cette affaire.
- Mme Stéphanie Babey prend la parole concernant la sortie des aînées et informe que la sortie aura lieu jeudi 12 septembre, musées des automates à musique à St-Croix aménagé également pour les personnes à mobilité réduite, visite environ Grand Hôtel des Races
- M. Sylvain Choffat explique qu'en raison du projet d'interconnexion des eaux, nous mettons le projet de rénovation de la maison des œuvres en standby.
- Jean-Marie Houlmann demande si le Conseil communal pourrait faire les démarches pour poser défibrillateur à la commune. Le Conseil communal est sur le coup.
- Jean-Marie Houlmann soulève que la salle ici est très bien, mais il y a un problème d'accès. Le Conseil communal devrait tout de même réfléchir s'il ne veut pas conserver le bâtiment Les Chancelles 40B, avec des aménagements adéquats, et laisser tomber la rénovation de la maison des œuvres. Jean-Bernard Collaud propose que l'on se rapproche du Parc du Doubs pour éventuellement créer la maison du Doubs dans la maison des œuvres.
- Passerelle sur le Doubs ; Mariette Oliboni soulève qu'il y a toujours des planches cassées. R. Thiévent s'en occupe.
- Mariette Oliboni souhaite que le Conseil communal pose des grands blocs de pierre de la carrière vers les places de parc face au Doubs. Le Conseil communal réfléchit à la pose d'anciens poteaux électriques.

M. le Président informe qu'au terme de l'Assemblée, les autorités communales offrent l'apéritif à toutes les personnes présentes, il clôt l'Assemblée communale à 21h30.